

PV de l'assemblée générale des délégués du 22 novembre 2003 / Bulle

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Marc Oberson, président, ouvre la séance à 14h00. Après les salutations d'usage et l'énoncé des personnes excusées, aucune remarque n'étant formulée quant au mode de convocation et aux 17 points du tractanda, M. Oberson poursuit par le point 2.

2. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

75 sociétés sur 83 sont présentes.

5 sociétés sont excusées : Charmey, Domdidier, Montbovon, Remaufens et Vaulruz

3 sociétés sont absentes. Ces dernières devront s'acquitter de l'amende prévues par nos statuts.

3. Production musicale du Corps de musique de la Ville de Bulle

Cette brillante prestation est entrecoupée par quelques mots de bienvenue de M. Jean-Paul Oberson, conseiller communal de la Ville de Bulle, et M. Robert Bussard, président du Corps de musique de la Ville de Bulle.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Sans remarque de l'assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé. Remerciements à son rédacteur M. Jean-François Rolle.

5. Rapport du président, Monsieur Jean-Marc Oberson

*Monsieur le Vice-président d'Honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,*

C'est avec une très grande joie et un plaisir tout particulier que je vous présente, à Bulle, mon 7ème rapport constitué d'une partie relatant la saison passée et d'une tournée vers l'avenir, contenant un passage plus personnel.

Pour la saison écoulée :

Tout d'abord, le 25^{ème} camp musical qui s'est tenu au mois d'avril dernier à Romont : Commune que nous avons honorée lors de notre assemblée de 1997. En effet cela fait bien des années que notre association à la chance de pouvoir compter sur un partenariat qui nous assure la mise à disposition des dortoirs. Je remercie le conseil communal de Romont pour le soutien qu'il montre à l'égard de la formation instrumentale des jeunes de notre canton.

Durant cette 25^{ème} édition, nous avons eu la chance de pouvoir occuper, pour la troisième fois, le cycle d'orientation de la Glâne pour l'enseignement et les répétitions générales. Les repas étant déjà organisés depuis plusieurs années dans leur réfectoire, nous avons pu, à nouveau, centraliser tout le camp sur le même site et ainsi éviter des déplacements toujours risqués.

L'organisation et la conception fondamentale du camp 2003 étant les mêmes depuis 1994, je n'y reviens pas mais préfère mettre l'accent sur les particularités musicales de cette édition.

Outre une présentation des cours de direction de la SCMF, un atelier sur la gestion du Stress par le Yoga, un cours de danse, une visite de la maison Ayer Facteur d'orgues, ce 25^{ème} camp musical a été marqué par la présence de M. Eric Conus, qu'il n'est... je pense plus besoin de présenter... .

L'énergie, je dirais même la fougère légendaire, d'Eric Conus a conquis les 900 spectateurs s'étant déplacés à Farvagny pour le traditionnel concert de clôture organisé par la Société de Musique de Farvagny.

Lors de la soirée du mercredi soir, les jeunes ont eu le plaisir d'entendre le groupe Chinese Food dont Marc Francey, président de notre commission de musique fait partie.

Je tiens à remercier infiniment notre commission de musique qui, année après année, nous dévoile des idées originales et attrayantes. Par ce biais, nous présentons chaque fois à ces jeunes l'une des multiples facettes que la musique possède.

Pour terminer sur ce chapitre du camp musical, j'aimerais remercier de tout cœur les quelques 50 personnes bénévoles qui se mettent à disposition pour assurer le bon déroulement du camp : les monitrices et moniteurs, les vaillants surveillants de nuit, ainsi que l'équipe de cuisine composée de Christine et Patrice Vallélian, responsables de cette sympathique cohorte formée de leurs deux filles Joël et Marilyne, et de Denise Oberson, Elisabeth Michaud, Agnès Menoud, Nadia Crausaz.

Merci à toutes ces personnes de leur efficacité, disponibilité, dévouement, fidélité et amitié. Je vous demande de les applaudir comme elles le méritent.

Deuxième manifestation de l'année écoulée, la 16ème Fête Cantonale des Jeunes Musiciens, les 30, 31 mai et 1 juin 2003, ici même à Bulle.

Association des jeunes musiciens fribourgeois / AFJM

Il y a environ 5 mois, résonnaient, dans les rues du chef lieu de la Gruyère, les œuvres d'une vingtaine d'ensembles de Jeunes musiciennes et musiciens. Suite à une discussion avec les experts, je vous assure que nous pouvons être fiers de leurs prestations, du travail et des sacrifices consentis pour arriver à ce niveau.

Je tiens à remercier très sincèrement le comité pour l'organisation parfaite de cette manifestation et plus spécialement Maître Emmanuelle Kaelin, présidente du CO et Monsieur Robert Bussard Président du Corps de Musique. Chère Manu, Cher Robert, ayant eu le plaisir de collaborer durant 3 années à la préparation de cette 16ème fête cantonale, je me permets personnellement de vous remercier pour l'ambiance magnifique que vous avez fait régner à chaque séance de travail.

Nous reviendrons sur cette fête lors du point 12 des tractanda.

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à une dizaine de reprises en comité restreint ou général. J'ai pu constater, et cela depuis mes 7 années de présidence, que notre Association avait la chance de pouvoir compter sur des personnes compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Patric Zbinden, vice-président, malheureusement retenu aujourd'hui pour raison professionnelle et qui nous remet son mandat pour cette assemblée, Jean-François Rolle, secrétaire Protocole, Chantal Duruz, secrétaire correspondance qui nous remet également son mandat et est retenue aujourd'hui pour raison de santé, et Xavier Koenig, caissier. Pour la commission de musique mes remerciements vont en tout premier à mes deux collègues du Comité : Marc Francey et Sylvie Ayer et également à Cindy Gothuey, Etienne Crausaz et Christophe Crausaz, tous membres de cette commission. Je les remercie du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse instrumentale. Je vous demande de les applaudir.

Pour l'avenir...

1er point : Je tiens à remercier les comités de vos sociétés qui nous soutiennent et nous motivent en prenant la peine de venir à cette assemblée ou se proposent spontanément pour l'organisation d'une assemblée, de rencontres musicales, d'une fête ou d'un concert final.

Je lance un appel afin que cela ne soit pas toujours les mêmes personnes ou sociétés qui se dévouent à notre cause et souhaiterais que des sociétés se remettent en question et répondent à une et une seule question :

« Depuis 32 ans que l'AFJM existe que lui ai-je apporté ? »

Répondez franchement à cette simple question et qui sait rendez-vous compte que de s'impliquer et donner et non d'attendre et de recevoir est le seul moyen d'assurer l'avenir de notre association et la vitalité de vos ensembles de jeunes également.

Car il est assez déprimant de recevoir comme excuse à cette assemblée, je cite :

« Il est toujours difficile d'intéresser les membres d'une société à s'investir pour de telles assemblées car elles ne se sentent que très peu concernées par les tractanda ».

J'ose espérer que cela ne reflète l'avis que de cette société et que cette société se sente au moins concernée pas ses jeunes musiciens et je préfère enchaîner sur une note bien plus positive.

2ème point : En effet, cette année musicale a été marquée d'une nouvelle qui a réjoui bien des caissiers d'ensemble de jeunes musiciens. En effet, vous aurez certainement appris que la commission de répartition des fonds de la loterie romande pour le canton de fribourg, présidé par M. Félicien Morel, a réitéré, pour la troisième année, son soutien envers les musiciennes et musiciens affiliés à la SCMF ou à notre association en participants au frais des cours du conservatoire. Je remercie la loterie romande pour son intérêt à la musique instrumentale de notre canton et la SCMF pour nous avoir associés, il y a trois ans, à leurs démarches.

3ème et dernier point : Après 15 années passées dans l'encadrement de l'AFJM, comme moniteur, caissier et finalement Président, je vous informe que je remettrai mon mandat lors de l'assemblée statutaire de l'année prochaine.

Parmi plusieurs tâches qui me tiennent à cœur, je vais axer cette dernière année sur les deux suivantes :

Créer une commission de Jeunes Musiciens qui sera mise sur pied lors du prochain camp musical. Ce groupe sera formé de Jeunes provenant de tout le canton et de toutes les formations musicales que compte notre association. Je vous donnerai les détails lors du camp musical proprement dit.

et la deuxième :

Etudier la possibilité d'organiser un camp pour les plus de 17 ans qui pourrait se dérouler, par exemple, sur un week-end prolongé. Nous allons étudier les variantes possibles et vous tiendrons au courant.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites dans le quotidien pour la jeunesse instrumentale de notre pays de Fribourg.

Merci de votre attention.

Jean-Marc Oberson, Président AFJM

6. Rapport du président de la commission musicale, Monsieur Marc Francey

Chers délégués, chers invités et surtout chers amis de la musique

Comme l'année dernière, je me dois de retracer la vie musicale de l'AFJM pour la saison écoulée et la métaphore sera cette fois-ci ... maraîchère. Le discours sera court, mais maraîcher !

L'AFJM, c'est du concentré de tomate !

Association des jeunes musiciens fribourgeois / AFJM

Oui, l'AFJM est du concentré de tomate. L'activité principale de l'Association étant le camp musical annuel qui se veut intensif dans le rythme, riche dans les activités et ponctuel dans la saison musicale, l'AFJM est donc en résumé du concentré !

En fait la recette est relativement simple et les ingrédients peu nombreux, il nous faut : des tomates !

Ces tomates sont évidemment l'essence même du concentré de tomates, il s'agit bien entendu ici des jeunes musiciens sans qui nous n'aurions même pas une raison d'exister. Si il n'y a pas de fumée sans feu, il n'y a pas non plus de concentré de tomates sans tomates...

Ces tomates, il leur faut un plan..., un plant de tomates ! Vous vous serez certainement reconnus chers délégués, invités, présidents de sociétés ou responsables des jeunes. C'est vous qui faites que les fruits deviennent mûrs, c'est vous qui leur donnez des protéines, l'engrais, l'eau pour qu'elles vivent leur vie de tomate et s'épanouissent au maximum.

A l'AFJM, on se contente de récolter les fruits, durant quatre jours, nous nous efforçons chaque année d'améliorer et de diversifier les recettes. On y apporte quelques épices, on essaie de faire lier le tout et le résultat est ma foi souvent étonnant.

Durant le dernier camp, nous avons eu le privilège d'avoir comme invité Monsieur Eric Conus, figure emblématique fribourgeoise, qui nous a fait honneur de sa présence, et qui nous a donné dès le départ l'assurance de Concert sans jeté de tomate !!!

En cuisine, j'aimerais particulièrement remercier Sylvie, Cindy et Etienne qui sont de véritables cordons bleus, sans oublier également toute l'équipe de fourriers menée par Jean-Marc qui se démènent pour mettre à disposition tous les ingrédients nécessaires afin que la sauce puisse prendre...

Et avec tout le soleil que nous avons eu cet été, nous pouvons être très confiant pour la récolte de l'année prochaine !

Merci pour votre attention et bonne fin de journée

Marc Francey, Président Commission musicale AFJM

7. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée

M. Xavier Koenig, caissier de l'AFJM présente les comptes 2002-2003 :

- Bilan AFJM
 - Augmentation de fortune : CHF 8'318.65
 - Somme du bilan : CHF 24'497.45
- Camp 2003
 - Perte : CHF 591.70
 - Somme du bilan : CHF 33'860.00
- Divers et commentaires
 - Part au bénéfice de la fête cantonale de Bulle : CHF 3'000.00
 - Solde participation Expo.02 : CHF 3'750.00

Le Corps de musique de la Ville de Bulle, représenté par M. Benjamin Menoud, présente son rapport de vérification et invite l'assemblée à accepter les comptes présentés et félicite le caissier.

L'assemblée les accepte.

8. Fixation de la cotisation annuelle

Sur proposition du comité cantonal, l'assemblée accepte une cotisation annuelle inchangée à Fr. 20.00 et une amende inchangée de Fr. 50.00 pour les sociétés absentes, sans excuse écrite adressée au président avant l'assemblée.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

La société de musique de St Martin, représenté par M. Daniel Rigolet, et sur approbation de l'assemblée, sera la société organisatrice de la prochaine assemblée. Elle fonctionnera également comme organe de vérification des comptes.

La date de l'assemblée est d'ores et déjà fixée au 20 novembre 2004.

10. Admissions, démissions et exclusions

L'EJIG et l'EJRD se sont unis pour former un seul ensemble renommé Ensemble des jeunes instrumentistes du Gibloux et de la Rive Droite (EJIG-EJRD).

L'AFJM compte donc 83 membres.

11. Nomination au comité cantonal

Mme Véronique Audemars d'Autigny, dont la candidature a été présentée par la déléguée de La Concordia de Fribourg, est nommée par l'assemblée au comité cantonal de l'AFJM.

Association des jeunes musiciens fribourgeois / AFJM

M. Frédéric Siffert de Cottens, dont la candidature est présentée par M. Jean-Marc Oberson, est nommé par l'assemblée au comité cantonal de l'AFJM.

M. Marc Francey, président de la Commission de musique, informe l'assemblée que M. Olivier Neuhaus intégrera dès cette année la commission de musique de l'AFJM

12. Rapport final de la 16e fête cantonale à Bulle en 2003

M. Jean-Marc Oberson donne la parole à Mme Emmanuelle Kaelin, présidente du CO, pour son rapport final en relevant son formidable engagement au sein de ce comité et la parfaite organisation du mois de juin dernier.

Mme Kaelin relève l'engagement de toute une ville pour cette fête (bénévoles, jeunes, commune et sociétés) et se félicite de cette réussite. Elle relève le concept de gratuité sur tous les lieux et activités de la fête qui a parfaitement fonctionné en permettant au plus grand nombre de profiter pleinement de cette fête.

Le résultat financier a été estimé à CHF 100'000.00, c'est-à-dire 50% du résultat final de la fête du bicentenaire du Corps de musique de la Ville de Bulle. Ce bénéfice donne lieu à un versement de CHF 3'000.00 dans la caisse de notre association.

M. Oberson remercie chaleureusement Mme Kaelin et lui remet un bouquet sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

13. Attribution de la 17e fête cantonale en 2006

Aucune société ne s'étant présentée pour cette organisation, Jean-Marc Oberson propose aux délégués d'en discuter dans le cadre de leur comité respectif. Le comité cantonal prendra contact dans les districts pour tenter de trouver au plus vite une société organisatrice.

14. Camp musical 2004

Le 26e camp musical cantonal 2004 aura lieu du 12 au 16 avril à Romont.

Le délai d'inscription est fixé au lundi 1er décembre 2003. Les inscriptions doivent être remises à M. Marc Francey, président de la commission de musique.

M. Marc Francey présente les grandes lignes du prochain camp.

Le concert final se tiendra à Fribourg (Aula de l'Université), le vendredi 16 avril 2004 à 20h15 et sera organisé par le Corps de Cadets de la Concordia (Fribourg).

Jean-Marc Oberson signale enfin que ce camp cantonal bénéficie des soutiens financiers suivant :

de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises.

de l'association Suisse des Musiques

de l'association des musiciens vétérans fribourgeois

du Département des Affaires culturelles du canton de Fribourg

de la Loterie Romande

des Girons de musique du canton

15. Propositions de membres

Aucune proposition n'est parvenue au comité

16. Nomination de Membres d'Honneur

Aucune nomination n'est proposée

17. Divers

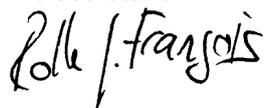
M. Jean-Marc Oberson rappelle l'existence du site www.afjm.ch.

M. Jean-Marc Oberson félicite officiellement M. Patrice Longchamp pour sa nomination à la tête de la société cantonale des musiques fribourgeoise.

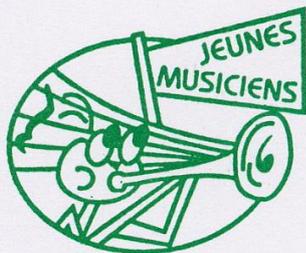
M. Bernard Maillard remercie la commission de musique pour avoir revu sa copie concernant la difficulté des tests d'admission au camp.

Chavannes-les-Forts, le 22 novembre 2003

Le secrétaire PV



Rolle Jean-François



RAPPORT DU PRÉSIDENT 2003

22 novembre 2003

Lieu: Aula ESG
Bulle

Monsieur le Vice-Président d'Honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

C'est avec une très grande joie et un plaisir tout particulier que je vous présente, à Bulle, mon 7ème rapport constitué d'une partie relatant la saison passée et d'une tournée vers l'avenir, contenant un passage plus personnel.

Pour la saison écoulée :

Diapositive 13

Tout d'abord, le 25^{ème} camp musical qui s'est tenu au mois d'avril dernier à Romont : Commune que nous avons honorée lors de notre assemblée de 1997. En effet cela fait bien des années que notre association a la chance de pouvoir compter sur un partenariat qui nous assure la mise à disposition des dortoirs. Je remercie le conseil communal de Romont pour le soutien qu'il montre à l'égard de la formation instrumentale des jeunes de notre canton.

Durant cette 25^{ème} édition, nous avons eu la chance de pouvoir occuper, pour la troisième fois, le cycle d'orientation de la Glâne pour l'enseignement et les répétitions générales. Les repas étant déjà organisés depuis plusieurs années dans leur réfectoire, nous avons pu, à nouveau, centraliser tout le camp sur le même site et ainsi éviter des déplacements toujours risqués.

L'organisation et la conception fondamentale du camp 2003 étant les mêmes depuis 1994, je n'y reviens pas mais préfère mettre l'accent sur les particularités musicales de cette édition.

Diapositive 14

Outre une présentation des cours de direction de la SCMF, un atelier sur la gestion du Stress par le Yoga, un cours de danse, une visite de la maison Ayer Facteur d'orgues, ce 25^{ème} camp musical a été marqué par la présence de M. Eric Conus, qu'il n'est.... je pense plus besoin de présenter... .

Diapositive 15

L'énergie, je dirais même la fougère légendaire, d'Eric Conus a conquis les 900 spectateurs s'étant déplacés à Farvagny pour le traditionnel concert de clôture organisé par la Société de Musique de Farvagny.

Diapositive 16

Lors de la soirée du mercredi soir, les jeunes ont eu le plaisir d'entendre le groupe Chinese Food dont Marc Francey, président de notre commission de musique fait partie.

Diapositive 17

Je tiens à remercier infiniment notre commission de musique qui, année après année, nous dévoile des idées originales et attrayantes. Par ce biais, nous présentons chaque fois à ces jeunes l'une des multiples facettes que la musique possède.

Diapositive 18

Pour terminer sur ce chapitre du camp musical, j'aimerais remercier de tout cœur les quelques 50 personnes bénévoles qui se mettent à disposition pour assurer le bon déroulement du camp : les monitrices et moniteurs, les vaillants surveillants de nuit, ainsi que l'équipe de cuisine composée de Christine et Patrice Vallélian, responsables de cette sympathique cohorte formée de leurs deux filles Joël et Maryline, et de Denise Oberson, Elisabeth Michaud, Agnès Menoud, Nadia Crausaz.

Merci à toutes ces personnes de leur efficacité, disponibilité, dévouement, fidélité et amitié. Je vous demande de les applaudir comme elles le méritent.

Deuxième manifestation de l'année écoulée, la 16ème Fête Cantonale des Jeunes Musiciens, les 30, 31 mai et 1 juin 2003, ici même à Bulle.

Diapositive 19

Il y a environ 5 mois, résonnaient, dans les rues du chef lieu de la Gruyère, les œuvres d'une vingtaine d'ensembles de Jeunes musiciennes et musiciens. Suite à une discussion avec les experts, je vous assure que nous pouvons être fiers de leurs prestations, du travail et des sacrifices consentis pour arriver à ce niveau.

Je tiens à remercier très sincèrement le comité pour l'organisation parfaite de cette manifestation et plus spécialement Maître Emmanuelle Kaelin, présidente du CO et Monsieur Robert Bussard Président du Corps de Musique. Chère Manu, Cher Robert, ayant eu le plaisir de collaborer durant 3 années à la préparation de cette 16^{ème} fête cantonale, je me permets personnellement de vous remercier pour l'ambiance magnifique que vous avez fait régner à chaque séance de travail.

Nous reviendrons sur cette fête lors du point 12 des tractanda.

Diapositive 20

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à une dizaine de reprises en comité restreint ou général. J'ai pu constater, et cela depuis mes 7 années de présidence, que notre Association avait la chance de pouvoir compter sur des personnes compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Patric Zbinden, vice-président, malheureusement retenu aujourd'hui pour raison professionnelle et qui nous remet son mandat pour cette assemblée, Jean-François Rolle, secrétaire Protocole, Chantal Duruz, secrétaire correspondance qui nous remet également son mandat et est retenue aujourd'hui pour raison de santé, et Xavier Koenig, caissier. Pour la commission de musique mes remerciements vont en tout premier à mes deux collègues du Comité : Marc Francey et Sylvie Ayer et également à Cindy Gothuey, Etienne Crausaz et Christophe Crausaz, tous membres de cette commission. Je les remercie du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse instrumentale. Je vous demande de les applaudir.

Pour l'avenir...

Diapositive 21

1^{er} point : Je tiens à remercier les comités de vos sociétés qui nous soutiennent et nous motivent en prenant la peine de venir à cette assemblée ou se proposent spontanément pour l'organisation d'une assemblée.... de rencontres musicales.... d'une fête... ou d'un concert final....

Je lance un appel... afin que cela ne soit pas toujours les mêmes personnes ou sociétés qui se dévouent à notre cause..... et souhaiterais que des sociétés se remettent en question et répondent à une ... et une seule question..... :

« Depuis 32 ans que l'AFJM existe..... que lui ai-je apporté ? »

Répondez franchement à cette simple question.... et qui sait... rendez-vous compte que de s'impliquer et donner..... et nond'attendre et de recevoir.... est le seul moyen d'assurer l'avenir de notre association et la vitalité de vos ensembles de jeunes également.....

Car il est assez déprimant de recevoir comme excuse à cette assemblée, je site :

« Il est toujours difficile d'intéresser les membres d'une société à s'investir pour de telles assemblées car elles ne se sentent que très peu concernées par les tractanda ».....

J'ose espérer que cela ne reflète l'avis que de cette société.....et que cette société se sente au moins concernée pas ses jeunes musiciens..... et préfère enchaîner sur une note bien plus positive.....

2^{ème} point :

En effet, cette année musicale à été marquée d'une nouvelle qui a réjoui bien des caissiers d'ensemble de jeunes musiciens. En effet, vous aurez certainement appris que la commission de répartition des fonds de la loterie romande pour le canton de fribourg, présidé par M. Félicien Morel, a réitéré, pour la troisième année, son soutien envers les musiciennes et musiciens affiliés à la SCMF ou à notre association en participants au frais des cours du conservatoire. Je remercie la loterie romande pour son intérêt à la musique instrumentale de notre canton et la SCMF pour nous avoir associés, il y a trois ans, à leurs démarches.

3^{ème} et dernier point :

Après 15 années passées dans l'encadrement de l'AFJM, comme moniteur, caissier et finalement Président, je vous informe que je remettrai mon mandat lors de l'assemblée statutaire de l'année prochaine.

Parmi plusieurs tâches qui me tiennent à cœur, je vais axer cette dernière année sur les deux suivantes :

- ⇒ Créer une commission de Jeunes Musiciens qui sera mise sur pied lors du prochain camp musical. Ce groupe sera formé de Jeunes provenant de tout le canton et de toutes les formations musicales que compte notre association. Je vous donnerai les détails lors du camp musical proprement dit.

et la deuxième :

- ⇒ Etudier la possibilité d'organiser un camp pour les plus de 17 ans.... qui pourrait se dérouler, par exemple, sur un week-end prolongé..... nous allons étudier les variantes possibles et vous tiendrons au courant.....

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites dans le quotidien pour la jeunesse instrumentale de notre pays de Fribourg.

Merci de votre attention.

Jean-Marc Oberson
Président AFJM